

Vaujours, le 19 février 2025

Dossier suivi par :
Cabinet du Maire
N/Réf : DB/BG/004-2025

A l'attention des riverains

Objet : Travaux boulevard Jacques Amyot

Mesdames, Messieurs, chers riverains,

Je souhaite répondre aux préoccupations exprimées dans le courrier du Maire de Tremblay-en-France, récemment publié et visant les travaux sur les tampons d'assainissement du boulevard Jacques Amyot. En effet, **ces travaux ne sont pas une option, mais bien une nécessité impérieuse pour garantir votre sécurité et votre tranquillité.**

Depuis maintenant trois ans, le constat est alarmant. L'état défectueux des tampons cause des nuisances sonores considérables lorsque les véhicules les traversent. Ces nuisances sont devenues insupportables et nécessitent une intervention urgente ; vous attendez avec impatience que cette situation soit réglée.

J'ai donc pris l'initiative de me rapprocher du Territoire Grand Paris Grand Est, compétent en matière d'assainissement, afin d'organiser les travaux nécessaires. Malgré les efforts, la ville de Tremblay-en-France a tardé à répondre à la demande de déviation pour assurer un trafic fluide durant la période des travaux. À ce sujet, j'ai personnellement contacté le Maire de Tremblay-en-France, qui m'a dirigé vers sa directrice générale des services. Malheureusement, celle-ci n'a pas jugé utile de me rappeler dans des délais raisonnables, ce qui a compliqué notre planification.

Face à cette situation, j'ai décidé de maintenir la **première phase des travaux pendant les vacances d'hiver, du 24 au 28/02/2025 sur le boulevard Jacques Amyot, angle rue Louis Dumas jusqu'au chemin de Villepinte.** Cette décision a été prise en tenant compte du fait que toute suggestion visant à retarder les travaux et à les réaliser de nuit aurait entraîné des désagréments supplémentaires pour les riverains. Je veux éviter d'aggraver la gêne déjà ressentie.

Il est important de noter que ce premier phasage ne nécessitera pas de déviation sur la ville de Tremblay-en-France. Je vous assure que toutes les mesures nécessaires seront mises en place pour minimiser les inconvénients durant cette période.





La seconde phase sera, quant à elle, réalisée pendant les vacances de printemps, à une date que je vous communiquerai ultérieurement.

Je vous remercie de votre compréhension et de votre patience face à ces travaux indispensables. Votre bien-être est ma priorité, et ces aménagements contribueront à améliorer la qualité de vie au sein de votre quartier.

Je vous prie de croire, chers riverains, en l'assurance de mon engagement total.

Le Maire,



Dominique BAILLY
Vice-président de Grand Paris Grand Est

